

PROJET RÉFÉRENT

Refonte du guide “Aménagement des routes principales” (ARP)



OBJET DE L'OPÉRATION

Le guide « Aménagement des routes principales » (ARP), publié en 1994, nécessite d'être actualisé, allégé et remis en cohérence avec d'autres guides de conception routière.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer (DGITM) a sollicité le Cerema pour procéder à la refonte du guide ARP existant.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a engagé les travaux de refonte de ce guide début 2019, en mobilisant ses équipes de conception et de sécurité routière.

La démarche associe la Délégation à la Sécurité Routière et les collectivités, dont les réseaux principaux entrent dans le champ d'application du guide.

Le nouveau guide intégrera pleinement les modes actifs (piétons, cycles) et les nouveaux usages.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases.

L'état des lieux des entrants de l'étude (dont une bibliographie détaillée) a été réalisé de janvier à mars 2019, en parallèle des premiers travaux de structuration et de reprise des chapitres. Les rédactions sont en cours de finalisation pour validation des comités techniques et de pilotage à l'automne 2020.

L'objectif de publication du guide est l'été 2021.

Ressources

Le guide ARP actuel (1994) [sur le site du Cerema](#)

CONTACT

✉
relation-clients-
auvergnerrhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Infrastructures routières et ferroviaires

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer (DGITM).

LE CALENDRIER

Janvier 2019 à juillet 2021

Délégation à la Sécurité Routière,
Services de l'État utilisateurs de l'ARP (DIR-Ingénierie, DIR-Exploitation, DREAL, MARRN...),

Les conseils départementaux par le biais de l'ADTECH (Association des Directeurs de Services Techniques Départementaux), les Métropoles,

PILOTE DU PROJET

Cerema Centre-Est (Pierre BOILLON, pilote de Grands Projets)